

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 125 (1974)
Heft: 6

Nachruf: Nekrologe = Nos morts
Autor: Kuntschen, P. / Coulon, M. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

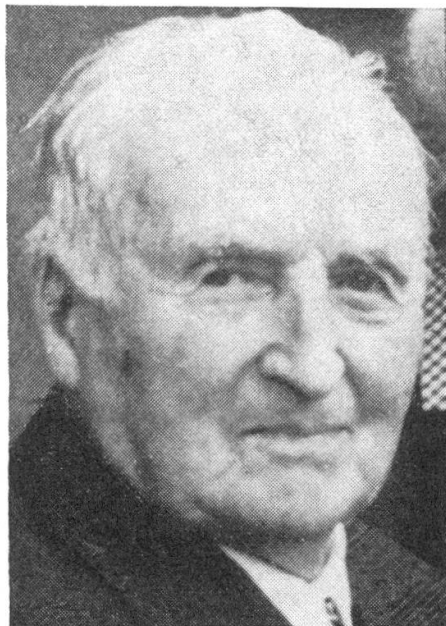
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rolet Lorétan, ancien inspecteur cantonal des forêts, † 27 février 1974

Le 15 septembre 1973 Rolet Lorétan, ancien inspecteur cantonal des forêts, avait convié dans sa belle demeure patricienne de Loèche sa parenté et ses amis pour célébrer avec lui le grand anniversaire de ses nonante ans. Ce jour-là il se portait encore parfaitement bien et c'est avec beaucoup d'intérêt et plein de vie qu'il reçut les vœux et les témoignages de sympathie qui lui furent adressés. Malheureusement peu de temps après, sa santé commença à décliner et le 2 mars dernier ceux-là mêmes qui l'avaient fêté quelques mois auparavant l'accompagnaient à sa dernière demeure.

Issu d'une famille de magistrats où l'on était juriste de père en fils, il se sentit dès son jeune âge attiré par la nature ce qui le détermina à embrasser une profession lui permettant d'être en contact perpétuel avec elle. Aussi, après avoir accompli ses études classiques aux collèges de Brigue et de Sarnen, entra-t-il à la division forestière de l'Ecole Polytechnique Fédérale où il obtint son diplôme en 1907. Ses stages terminés, dont un en Suisse romande, il est appelé par le Conseil d'Etat valaisan à la tête de l'arrondissement de Viège.

A cette époque, la sylviculture était encore peu développée en Valais. Les arrondissements forestiers étaient de grande étendue. Il n'en existait que six pour tout le canton ce qui exigeait de l'inspecteur forestier des déplacements fatigants. D'autre part, la population montagnarde à l'esprit très indépendant n'était pas encore accoutumée aux lois et règlements forestiers. La première tâche de notre jeune forestier fut de mettre de l'ordre dans les exploitations et surtout de restreindre les abus nuisibles et très répandus tels le parcours en forêt

et la récolte de la litière. Rolet Lorétan se mit avec ardeur à ce travail et grâce à son entregent obtint des succès appréciables. Il eut ensuite à s'occuper d'importants travaux de défense contre avalanches. Le 29 février 1908, une avalanche avait détruit complètement l'hôtel de Goppenstein dans lequel logeaient les ingénieurs qui dirigeaient les travaux de percement du tunnel du Lötschberg, côté sud, provoquant la mort de 12 personnes. Cette catastrophe a été le point de départ des énormes travaux de défense et de reboisement exécutés sur l'alpe de Faldum et dont l'élaboration des projets, la direction et la surveillance des travaux, en collaboration avec les instances fédérales et cantonales, incombaient principalement à l'inspecteur forestier d'arrondissement.

En 1916 Rolet Lorétan change l'arrondissement. Il reprend celui de son district d'origine ce qui lui permet de s'établir à Loèche, son bourg natal. Ici il se trouve immédiatement placé à nouveau face à des travaux de défense et de reboisement de grande envergure, ceux de la Torrentalp destinés à protéger la station thermale de Loèche-les-Bains, travaux en cours d'exécution déjà depuis 1908. A la demande de l'Inspection fédérale des forêts, il a publié une brochure sur ces travaux qui comptent parmi les plus importants de ce genre en Suisse.

Pendant longtemps la dévestiture des forêts avait été négligée en Valais mais après la première guerre mondiale l'ouverture de chemins forestiers y a pris un essor remarquable. Rolet Lorétan a également réalisé de nombreux travaux dans ce secteur. Citons les routes qu'il a construites dans les communes d'Albinen, d'Erschmatt, de Guttet, de Loèche-les-Bains.

De nombreux stagiaires sont venus s'initier chez Rolet Lorétan à la sylviculture de montagne. Il fit partie pendant plusieurs périodes du comité de la Société Forestière Suisse et du comité du Heimatschutz.

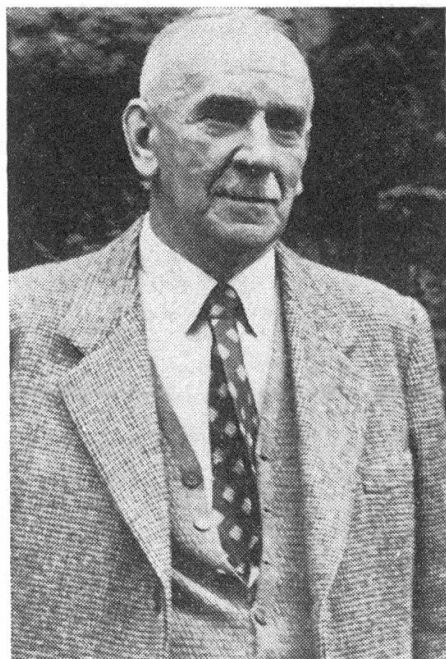
En 1935 il est promu inspecteur cantonal des forêts et dès lors son activité s'étend à tout le canton. Pendant la dernière guerre mondiale il eut le courage d'accepter la tâche ingrate pour un défenseur de la forêt de représenter la sylviculture dans la commission imposant les défrichements exigés par le plan Wahlen. Il dut bien à contrecœur donner son assentiment à des défrichements inévitables mais il a toujours lutté avec énergie pour sauver ce qui pouvait l'être. Ce fut sa dernière fonction officielle. Atteint par la limite d'âge il rentre dans la vie privée et occupa depuis ses loisirs en se livrant à la gérance de ses biens et ne manquant jamais chaque année à se livrer au plaisir de la chasse dont il fut toujours un amateur passionné.

Rolet Lorétan fit aussi une carrière militaire. Pendant la dernière guerre mondiale il fonctionna, avec le grade de colonel, comme commandant de la place de Brigue.

Rolet Lorétan était un homme cultivé, s'intéressant à l'histoire et à la musique. Il fut même poète à ses heures. C'est ainsi que le jour de son ensevelissement le chœur de l'église chanta pendant la cérémonie funèbre un cantique dont il était l'auteur.

La jeune génération n'a pas connu ce vétéran du service forestier retiré de la vie publique depuis près de 30 ans, mais tous ceux qui ont eu le privilège de collaborer avec lui garderont un souvenir reconnaissant de ce sylviculteur distingué qui a bien mérité de la patrie.

P. Kuntschen



† Eugène Favre

Le 4 avril est décédé, dans sa 93e année, Eugène Favre. La forêt et les forestiers perdent en lui un grand sylviculteur. Avec Biolley et Ammon, il fut un des principaux pionniers et défenseurs de la forêt jardinée et de la méthode du contrôle.

Après avoir passé son baccalauréat scientifique au gymnase de Neuchâtel, Eugène Favre étudia à l'EPF, où il obtint le diplôme d'ingénieur forestier en 1903. Il fit son stage chez Henri Badoux, à Montreux. De 1904 à 1906, il gère des forêts privées dans le Val-de-Travers, en qualité d'expert forestier. Puis il devient adjoint de Biolley, à Couvet. De 1917 à 1935, il fut inspecteur d'arrondissement, toujours au Val-de-Travers. Il gère ensuite l'arrondissement de Neuchâtel et Cormondrèche, jusqu'à sa retraite, en 1947. A partir de 1943 il dirigea également le service forestier cantonal. De 1947 à 1952, il s'occupa par intérim des forêts de la ville de Neuchâtel. En 1954, Eugène Favre reçut le premier, avec Walter Deck, la médaille Kasthofer, distinction décernée par la fondation «Pro Silva Helvetica».

Eugène Favre a combattu sa vie durant pour l'adoption d'une vraie sylviculture et la réhabilitation de la forêt naturelle, ou d'aspect naturel. Son œuvre, ce ne sont pas seulement les nombreuses publications consacrées au jardinage, mais aussi et surtout les forêts qu'il nous a léguées. Cinq minutes de promenade sans

préjugés dans une forêt jardinée convainquent mieux du jardinage que de longs plaidoyers et dissertations: il suffit d'ouvrir les yeux et de tirer les conclusions de ce que l'on voit! Eugène Favre, par excellence, a compris «qu'on ne commande à la nature qu'en lui obéissant», et a fondé sur ce principe aujourd'hui évident toute sa sylviculture. D'ailleurs, pour lui, la sylviculture fut bien plus qu'une technique de traitement des forêts; il la considéra, si l'on peut s'exprimer ainsi sans blesser la modestie du défunt, comme la raison d'être du forestier, presque comme un apostolat. Voilà qui contraste avec la bureaucratie et la technocratie d'aujourd'hui!

Des esprits critiques se plaisent parfois à déprécier ou rejeter l'œuvre de nos prédécesseurs, à commencer par la forêt naturelle. La mécanisation à outrance, la coupe rase et la plantation systématique sont pour eux marques de modernisme et gages de progrès. En réalité, c'est le retour aux erreurs, aux préjugés et aux modes d'antan, que des «révolutionnaires» comme Eugène Favre se sont efforcés d'extirper. Et ils y étaient arrivés; ils avaient supplanté les conformistes et retardataires, partisans de la forêt artificielle. Ils faisaient de l'écologie avant qu'on l'invente, conservaient les équilibres naturels en forêt sans avoir jamais entendu parler d'écosystème...

Aujourd'hui l'on découvre l'environnement, l'on se passionne pour cette nouveauté qu'est la protection de la nature, l'on réinvente la forêt naturelle (décrite et étudiée depuis cent ans dans les plans d'aménagement des services forestiers). Commençons par rendre justice à des prédécesseurs comme Eugène Favre, dont le seul défaut fut d'œuvrer trop à l'ombre, sans bruit ni panache, avec une simplicité, une modestie et une persévérance que chacun devrait lui envier.

Qu'un dernier hommage de respect et de gratitude soit rendu ici à Eugène Favre, de la part du corps forestier suisse. Eugène Favre, s'il fut un des pionniers de la sylviculture d'hier, est en passe de devenir le précurseur de la sylviculture de demain. Il est plus moderne que jamais.

M. de Coulon